**Publicité**

**Pouvoir adjudicateur** :

Désignation :

Mairie de Saint-Cyprien

Place Desnoyer

66750 Saint-Cyprien

Téléphone : 0468376800

Fax : 0468214389

Adresse internet : http://www.saint-cyprien.com

E-Mail : christophe.vidal@stcyprien.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

* Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** https://www.marches-securises.fr

https://www.marches-securises.fr

L'avis concerne un accord-cadre.

**Objet de l'accord-cadre** :

Acquisition de colis gourmands pour les besoins de la commune de Saint-Cyprien. - Colis gourmands

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures :Achat

**Lieu principal de livraison :**

La livraison des colis gourmands, lot 1 lot 2, et les coffrets portables de vins, lot 3 et lot 4 aura lieu, rue Henri Becquerel, 66750 Saint-Cyprien.

Code NUTS : FRJ15

**CPV global à la consultation**

**CPV principal :** 15897300-5

**CPV propre à chaque lot**

**lot n°1 :** **CPV principal :** 15897300-5

**lot n°2 :** **CPV principal :** 15897300-5

**lot n°3 :** **CPV principal :** 15931200-5

**lot n°4 :** **CPV principal :** 15931200-5

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Le montant global estimé de l'accord-cadre est de 90 000.00 euros HT

**Dévolution en marchés séparés**

*Informations sur les lots :*

**Lot n°1 Lot 1 : Acquisition de colis gourmands pour les couples**

Quantité ou étendue : Minimum en nombre de colis : 500

Maximum en nombre de colis : 2000

Estimation ou fourchette : 20000 euros HT

**Lot n°2 Lot 2 : Acquisition de colis gourmands pour les personnes seules**

Quantité ou étendue : Minimum en nombre de colis : 1 300

Maximum en nombre de colis : 3 000

Estimation ou fourchette : 30000 euros HT

**Lot n°3 Acquisition de coffrets portables de deux bouteilles de vins pour les couples**

Quantité ou étendue : Minimum en nombre de colis 500

Maximum en nombre de colis 2 000

Estimation ou fourchette : 15000 euros HT

**Lot n°4 Acquisition de coffrets portables de 2 demi-bouteilles de vins pour les personnes seules**

Quantité ou étendue : Minimum en nombre de colis 1 300

Maximum en nombre de colis 3 000

Estimation ou fourchette : 15000 euros HT

**Pour le Lot n°1 Lot 1 : Acquisition de colis gourmands pour les couples**

La quantité minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 500 colis gourmands.

La quantité maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 2000 colis gourmands.

**Pour le Lot n°2 Lot 2 : Acquisition de colis gourmands pour les personnes seules**

La quantité minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 1300 colis.

La quantité maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 3000 colis.

**Pour le Lot n°3 Acquisition de coffrets portables de deux bouteilles de vins pour les couples**

La quantité minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 500 coffret portable.

La quantité maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 2000 coffret portable.

**Pour le Lot n°4 Acquisition de coffrets portables de 2 demi-bouteilles de vins pour les personnes seules**

La quantité minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 1300 coffret portable.

La quantité maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 3000 coffret portable.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

La durée de l'accord-cadre à bons de commande est de 8 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Pour le lot n°1 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°2 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°3 :

Il n'est pas prévu d'avance.

Pour le lot n°4 :

Il n'est pas prévu d'avance.

**Interdiction de soumissionner**

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 2 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation de l'accord-cadre public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un accord-cadre public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens. Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation de l'accord-cadre public ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation de l'accord-cadre public.

**Présentation de candidature :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :https://dume.chorus-pro.gouv.fr/).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

**Capacité économique et financière :**

* Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
* Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels
* **Capacité technique et professionnelle :**
* Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
* Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement qui seront mis en place par l'opérateur économique
* Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
* Indication de la part de l'accord-cadre que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

**Procédure :** MAPA ouvert

**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

**1.** Critère Prix pondéré à 40 sur 100 points.

Prix des fournitures

**2.** Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.

Valeur technique des fournitures

**2.1**. Sous-critère Qualité esthétique pondéré à 20 sur 60 points.

Qualités de présentation des produits dans leur emballage et qualité de l'emballage;.

**2.2**. Sous-critère Qualité gustative pondéré à 40 sur 60 points.

Qualités gustatives des produits..

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : MAPA N° 22FO025 Acquisition de colis gourmands pour les besoins de la commune de Saint-Cyprien

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 05/05/2022

*Date limite de réception des offres :* 08/06/2022 à 15:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Les dépenses effectuées au titre du présent marché seront imputées sur le Budget de la Commune de Saint-Cyprien au titre de l'exercice 2022 et suivants..

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

* en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
* en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34000 Montpellier France

Tél: 0467548100

fax : 0467548156

Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Adresse Internet (URL): http://www.montpellier.tribunal-administratif.fr

**Conditions de remise des candidatures**

Les documents relatifs à la candidature et les actes d'engagement transmis par voie électronique seront signés par le candidat selon les modalités prévues par arrêté du ministre chargé de l'économie.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

**Signature des documents transmis par le candidat**

L'acheteur exige que les opérateurs économiques signent électroniquement le DUME (électronique) ou documents équivalents (DC1 et DC2).

Il est exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement dès le stade de la réception des offres. L'absence de signature électronique entraine l'irrégularité de l'offre.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dument habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation).

Ce document d'habilitation devra être fourni, signé de façon électronique par les autres membres du groupement, dès le stade de la réception des candidatures.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

**Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**

**Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard avant le 01/06/2022.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

* pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

Mairie de Saint-Cyprien - MP MCR

Correspondant : Mme Marie-Claude Ramond

Adresse : Hôtel de ville

Place Desnoyer

66750 Saint-Cyprien

Tél : 0468376800

Fax : 0468214389

Courriel : marie-claude.ramond@stcyprien.fr

Adresse Internet : http://www.saint-cyprien.com